

Une dixième Accorderie dans la MRC du Granit : Un mouvement d'entrepreneuriat collectif qui prend de l'ampleur

Québec, le 25 septembre 2013 – « Une décennie après le démarrage de la première Accorderie, à Québec, nous sommes très fiers d'annoncer la mise en place d'une dixième entreprise collective d'échange de services et de solidarité sur le territoire dans la municipalité régionale de comté (MRC) du Granit. Notre mouvement fait ainsi la preuve que L'Accorderie est un levier incontournable de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec. » C'est en ces termes que le directeur général du Réseau Accorderie, M. Jonathan Maheu, a salué l'implantation à venir de L'Accorderie du Granit.

Résultant de la mobilisation de citoyens-nes et d'acteurs-trices socioéconomiques de la MRC, l'entreprise d'économie sociale aura son local d'accueil dans les bureaux de La Ressourcerie du Granit, dans la municipalité de Nantes, située en périphérie de celle de Lac-Mégantic. Soulignons que La Ressourcerie du Granit agit à titre d'organisme porteur du projet. « Pour nous – et j'inclus la Corporation de développement communautaire (CDC) du Granit – ce type de système s'est présenté comme une solution innovatrice pour valoriser les talents, pour favoriser l'entraide et pour agir sur la vie des personnes plus vulnérables qui habitent sur le territoire », a déclaré le directeur général de La Ressourcerie du Granit, M. Robert Bureau.

En comptant L'Accorderie du Granit, le nombre de coopératives de solidarité du mouvement sera de six. Trois Accorderies sont des organismes à but non lucratif (OBNL) et une autre déterminera sa forme juridique prochainement. « Comme d'autres regroupements, dont la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec (FCSDSQ), le Réseau compte parmi ses membres des coopératives et des OBNL. Cela démontre que l'entrepreneuriat collectif est, pour beaucoup, une affaire de valeurs humaines partagées, de gouvernance démocratique et de prise en charge collective », a renchéri le président du conseil d'administration du Réseau et directeur général de la Coopérative funéraire des Deux Rives, M. Garry Lavoie.

Une finalité de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale reconnue par les régions

La réalisation du projet de L'Accorderie du Granit est possible, entre autres, grâce à un soutien financier du Fonds de lutte à la pauvreté de l'Estrie, administré par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie. Il s'agit de la troisième Accorderie, en moins d'un an, qui reçoit un appui dans le cadre des mesures régionales du Plan d'action gouvernemental de solidarité et d'inclusion sociale (PAGSIS), mis en œuvre, au national, par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec.

– 30 –

Source : Jonathan Maheu
Directeur général
Réseau Accorderie
418-524-2597, poste 229

Pour information : Claudine Tremblay
Conseillère en entrepreneuriat
collectif
Réseau Accorderie
418-524-2597, poste 235